

Ducarme : « 14-19, c'est une guerre de tranchées »

MR Le chef de groupe décrit une législature sous le signe de la confrontation politique

► Pour Denis Ducarme, « Jacqueline Galant a payé une note qui ne lui appartenait pas ».

► Et « quand un ministre MR est en vue sur un dossier, l'opposition a les crocs qui poussent ».

Ce n'était pas lui qui devait intervenir, mardi, en commission, lors des auditions de Laurent Ledoux et Jacqueline Galant. Mais, vu la tournure des débats, Denis Ducarme a tenu son rang de chef de groupe. Défendant la ministre en difficulté et lançant la contre-attaque, tant à l'égard du patron du SPF que de l'opposition, singulièrement le CDH.

Vous avez parlé de « chasse à la femme » pour l'affaire Galant. Vous maintenez ?

Il n'y a pas d'affaire Galant ». On a un ou des - l'avenir le dira - département(s) qui n'ont pas appliqué la loi en matière de marché public.

« Des » départements ?

J'espère qu'il n'y en a qu'un. Mais en tout cas, un département n'a pas appliqué la législation ; c'est très interpellant. Et cela couvre une période qui va au-delà du ministère de M^{me} Galant.

Vous imaginiez qu'un SPF ne respecte pas la loi ?

Honnêtement, non. Mais je pense qu'il y a de la bonne foi de part et d'autre. Il y a une responsabilité de la direction du SPF Mobilité, mais ça ne veut pas dire que M. Ledoux a contourné la législation de manière consciente. Depuis le changement de législation, en juillet 2013, et avec la perspective d'un nouveau changement, on a un contexte un peu brouillon, qui a fait que ce département et sans doute plusieurs ministres se sont vus conseiller de manière peu rigoureuse.

L'inspection des finances aurait pu tirer la sonnette d'alarme plus tôt ?

Maintenant c'est fait ! A ce propos, je pense que Jacqueline Galant a été bien inspirée de demander un rapport. Quand il est tombé lundi soir, ça a éclairé d'une lumière un peu nouvelle l'ensemble de la question. On a même vu M^{me} Fonck indiquer qu'elle avait aussi eu des doutes sur la manière dont M. Ledoux appliquait ou pas la loi sur les marchés publics. Jacqueline Galant a payé une note qui ne lui appartenait pas fondamentalement et était liée à un problème beaucoup plus large que le

dossier Clifford Chance.

Vous vous attendiez dès lors à une autre attitude de l'opposition ?

Je n'attends pas de bonne foi de l'opposition dans ce dossier. Ce qui m'est apparu un peu fort de café, c'est l'attitude très en pointe du CDH, alors que les deux prédecesseurs de M^{me} Galant étaient CDH et ont donc subi ce contexte de législations non appliquées. On aurait pu appeler M^{me} Fonck ou M. Wathelet en commission. N'essayons pas de réduire la problématique telle que clarifiée par l'inspection des finances à M^{me} Galant pour en faire un jeu basement politique. Le problème est plus large : un département fédéral important a vu son manque de rigueur souligné par l'inspection des finances. Mais, bon, je me suis fait à une attitude de l'opposition qui est très politicienne, je n'ai donc pas été surpris.

On revient à la question : pourquoi avez-vous parlé de chasse à la femme ?

J'ai vraiment ressenti une charge d'une violence inouïe, compte tenu du dossier tel qu'objectivé aujourd'hui. On est dans un jeu politique, où le MR est ciblé par une déferlante de violence, tant au niveau de l'opposition que par une partie de la presse. Les deux font sans doute leur travail, mais ça a été fait avec une violence démesurée par rapport au dossier tel qu'objectivé aujourd'hui.

Si ce n'était pas Jacqueline Galant, les attaques auraient été différentes ?

Elle est dans l'arrondissement de Mons,

elle est populaire, elle fait énormément de voix, elle a sa personnalité, son caractère : elle incarne quelque chose au niveau du MR, en tant qu'alternative populaire et libérale, ça en fait une cible privilégiée.

Vous craignez que la prochaine cible ne soit Marie-Christine Marghem ?

Je m'attends à ça sur tous les dossiers. Les tirs sont nourris, incessants : 14-19, c'est aussi, au Parlement, une guerre de tranchées.

L'opposition s'acharne sur le MR ?

Elle fait son travail comme elle l'entend. Mais elle doit s'attendre à ce qu'on lui réponde avec parfois beaucoup de fermeté, compte tenu du choix des armes qu'elle fait. Et quand l'opposition francophone attaque la N-VA, c'est comme au billard : c'est pour attaquer le MR, en faisant croire que le MR serait soumis à la N-VA. C'est mal nous connaître que dire que nous sommes soumis à qui que ce soit dans cette majorité.

Vous vous attendiez à ce que cela se passe comme ça au Parlement ?

Oui : après la violence de la rentrée parlementaire l'an dernier, le ton était donné. Au-delà de la violence politique, il y a eu les attaques personnelles.

Vous visez Benoît Lutgen ?

Entre autres. Mais je ne parle pas que de mon cas personnel. Il y a eu des attaques personnelles très lourdes à l'égard de responsables du MR. C'est un peu nouveau. Moi, j'ai le sentiment qu'on est passés dans un autre schéma politique, qui ressemble beaucoup plus à celui que l'on vit dans des systèmes majoritaires, comme en France. Mais il faut assumer ça. C'est un choix d'avoir voulu faire une offre politique qui est une vraie alternance.

Ce schéma de confrontation nuit au travail parlementaire ?

Cette tension et cette violence nuisent à la qualité du débat politique. Il y a un glissement vers la politique polémique, malheureusement, certains débats ressemblent plus à des rings. Il y a une responsabilité politique et médiatique de ne pas faire ressortir que les aspects conflictuels et négatifs de la politique.

L'opposition vous rétorquerait que la majorité ne tend pas la main...

Je veux bien entendre toutes les critiques, je veux bien aussi comprendre une certaine frustration de la part de ceux qui ont été aux responsabilités longtemps. Mais ils doivent pouvoir accepter d'être dans l'opposition. Je pense qu'un certain nombre de parlementaires n'ont pas encore digéré cette frustration. Dès qu'il est possible de

construire un pont, sur un dossier, on le fait, avec le PS ou le CDH ; c'est plus difficile avec Ecolo. On vient de le faire sur la résolution autour de la COP21. Quand il y a de la correction et des propositions constructives sous la forme d'amendements, que ce n'est pas précédé d'une charge au lance-flammes, je demande à mes parlementaires de tendre la main. Cela contribue à retourner au vrai débat politique. Et j'espère que ça arrivera plus souvent.

Cette année parlementaire pourrait être moins conflictuelle que la précédente ?

Je sens bien qu'un certain nombre de députés PS veulent se distinguer de la posture qui a été celle de leur leader dans les premiers temps. Mais ils ont un peu de mal. Même Laurette Onkelinx a tenté d'aborder les dossiers d'une autre manière. Mais je vois bien que, quand un ministre MR est en vue sur

un dossier, ils ont les crocs qui poussent et ils ont du mal à normaliser leurs relations avec la majorité.

carner, c'est celle du respect mutuel. On n'y est pas encore. Et donc, oui, cela nuit à la politique et cela nourrit les ultras de part et d'autre. ■

Cela nuit à l'image de la Chambre ?

La ligne que je souhaite continuer à in-

Propos recueillis par

VÉRONIQUE LAMQUIN

ANALYSE

Attaquant d'instinct, défenseur par la force des choses

Chef de groupe MR à la Chambre, depuis le début de cette législature atypique, c'est un peu gardien de but pour son parti. Objectif : intercepter tous les ballons tirés par l'opposition. « *Il y a un combat politique à mener, on ne peut pas laisser tout dire à l'opposition.* »

A priori, ce n'est pas dans ce rôle qu'on attendait Denis Ducarme. Pressenti ministre, il fait pourtant contre mauvaise fortune bon cœur.

Reconnaissant volontiers, quand même que, « *si le MR avait pu exercer les compétences de la Défense ou de l'Intérieur, il aurait sans doute été du casting ministériel* »...

Mais la N-VA s'est servie d'abord, les équilibres internes au parti ont fait le reste : les portefeuilles dévolus au MR hennuyer sont donc allés à Mesdames Marghem et Galant. Celles-là mêmes, ironie du sort, que le chef de groupe doit défendre plus souvent qu'à son tour.

Il jure qu'il aime ce job, « *un travail d'équipe, avec 19 parlementaires* ». Mais on le sent quand même plus à l'aise en attaque qu'en défense. Mardi, en commission, il s'est fait entendre lorsqu'il s'est mis à charger Laurent Ledoux et le CDH ; vendredi, dans un rôle plus policé, il est apparu plus effacé. Mais il jure qu'il est bien dans sa peau, avouant même « *très humblement* », que cela lui permet, à 42 ans, « *de conti-*

nuer à apprendre une série de choses sur un ensemble de dossiers ».

Electoralement, il assure que son avenir est en Hainaut. D'aucuns le voyaient pourtant emménager à Bruxelles... « *Olivier Chastel m'a demandé de reprendre la présidence de la Fédération du Hainaut du MR. Je pensais que ça allait fermer la porte aux rumeurs. Je reste à Mornignies, vous pouvez l'écrire.* »

V.L.A.

PROPOSITIONS

Non à la suppression des dotations

Denis Ducarme ferme nettement la porte à certaines propositions lancées par la N-VA. C'est donc non à la suppression de la dotation du prince Laurent ou de la princesse Astrid. Pas touche non plus aux allocations familiales des réfugiés.

De son côté, le chef de groupe MR entend faire avancer sa proposition de loi visant à garantir la liberté d'accès au lieu de travail. « *Le texte est déposé, il va suivre le chemin parlementaire, il sera mis à un certain moment à l'ordre du jour de la commission des affaires sociales. Mais si cette question est réglée via la concertation sociale, tant mieux ! Je pense que le dépôt de notre proposition a provoqué une prise de conscience de la nécessité de changer un peu la manière dont on revendique ou on manifeste.* » Denis Ducarme assure « *si ça n'avance pas au niveau de la concertation, cela avancera à la Chambre* ».

V.L.A.